

Cartographie du surplomb. Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France

Éléonore Lépinard (sociologue, Université de Lausanne) et Sarah Mazouz (sociologue, CNRS)

Publié sur le site de la revue *Mouvements* <http://mouvements.info/cartographie-du-surplomb/> le 12 février 2019

Le concept d'intersectionnalité, élaboré il y a plus de trois décennies par des théoriciennes féministes de couleur pour désigner et appréhender les processus d'imbrication et de co-construction de différents rapports de pouvoir – en particulier la classe, la race et le genre – connaît certes aujourd'hui une reconnaissance académique, tardive mais importante, dans les sciences sociales françaises, comme en témoignent les nombreuses publications et les traductions qui se revendiquent du concept¹. Cependant, une fraction du monde universitaire, limitée mais importante par les positions institutionnelles qu'elle occupe, contribue à décrédibiliser scientifiquement cette approche en l'assimilant à une forme intellectuelle de communautarisme qui essentialiserait les identités. Pourquoi tant d'énergie dépensée à vouloir dévaloriser une approche qui a prouvé son utilité aussi bien scientifique que politique ? Comment analyser les résistances suscitées par la notion d'intersectionnalité et les discours déformants dont elle fait l'objet ?

L'entreprise de délégitimation de l'intersectionnalité, menée il faut le dire majoritairement par des universitaires jouissant de positions académiques bien établies, et souvent ignorants de leurs privilèges de genre et de race, est tout d'abord le symptôme de stratégies actives de résistance à la prise en compte – conceptuelle, analytique et épistémologique – de certains rapports sociaux dans la recherche en sciences sociales. En effet, les interventions du type de celle de Gérard Noiriel sur son blog², ne sont pas le fruit d'un désir de participer au riche débat intellectuel qui existe sur cette notion, mais bien de tentatives de la disqualifier. Ces stratégies sont de vieilles ficelles, des discours de disqualification qui déforment sciemment leur objet. Elles s'inscrivent, du reste, dans un contexte social et historique particulier à propos duquel il serait bon que les chercheuses et chercheurs en sciences sociales développent un regard critique minimal, au risque sinon de reproduire des discours forgés et véhiculés par les élites françaises.

Ces entreprises de disqualification participent du même mouvement que celles qui touchent aux questions raciales, en général dans le monde académique français (voir la contribution de Lila Belkacem Lucia Direnberger, Karim Hammou et Zacharias Zoubir). Cependant, il ne s'agit pas, dans ce cas, uniquement de la reproduction de discours politiques hégémoniques et pluriethniques, dans lequel on trouve la traduction de l'article de Kimberlé Crenshaw « *Intersectionnalité et les marges* », voir également l'anthologie éditée par Elsa Dorlin *Black Feminism : Anthologie du féminisme Africain-Américain, 1975-2000* (Paris, L'Harmattan, 2008), l'introduction au concept proposée dans le manuel édité par Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard *Introductions aux Gender studies* (Bruxelles, DeBoeck, 2008), et plus récemment, l'ouvrage dirigé par Farinaz Fassa, Éléonore Lépinard et Marta Roca i Escoda qui propose plusieurs traductions (de Patricia Hill Collins et Kimberlé Crenshaw entre autres), *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, (Paris, La Dispute, 2016).

² Voir notamment son post publié en novembre 2018 et salué par certain.es de ses collègues comme soulevant un enjeu salutaire et central aujourd'hui pour les sciences sociales en France. <https://noiriel.wordpress.com/>. La tribune récente signée par plusieurs dizaines d'intellectuel.les français.es dans le journal *Le Point*, ne mentionne pas l'intersectionnalité mais sa focalisation sur la question raciale traduit une épistémologie du surplomb fort similaire.

historiquement sédimentés, propres au contexte français, qui délégitiment l'usage du concept de race et dans une moindre mesure celui de genre. La disqualification de l'intersectionnalité traduit en effet aussi, profondément, un refus net d'accepter (et même de discuter) les prémisses épistémologiques de ce concept, et plus largement de l'épistémologie féministe. Il est donc nécessaire d'interroger la résistance épistémique spécifique que suscite ce concept, similaire d'ailleurs à celle suscitée par la notion de blanchité/*whiteness*. Le refus de prendre en compte les prémisses de l'intersectionnalité nous renseigne en effet sur les impensés épistémologiques de nombreux travaux en sciences sociales. Il éclaire de façon nouvelle la nécessité d'un débat sur les conditions de production de la connaissance dans les sciences sociales françaises. C'est cette discussion à la fois épistémologique et politique que nous voulons engager ici, car elle interroge la question même de la reproduction des privilèges au sein du monde académique français.

1/ Trois stratégies de délégitimation du concept d'intersectionnalité

Disons-le simplement : celles et ceux qui s'opposent au concept d'intersectionnalité n'y connaissent pas grand-chose. En témoignent l'absence de références aux écrits et travaux qui développent ce champ de recherche comme les arguments utilisés : l'intersectionnalité est accusée de promouvoir une vision du monde communautariste, réifiée et rigide des rapports sociaux. Elle valoriserait l'identité au détriment des processus sociaux et mettrait l'accent sur des identités sociales (la race, le genre, la sexualité) dont la pertinence, aussi bien dans la réalité sociale que dans l'analyse, est remise en cause. Elle viendrait occulter les « vrais rapports sociaux », ceux qui comptent vraiment politiquement et analytiquement, à savoir ceux liés à la classe sociale, au « populaire », érigés en principe fondamental de division du social. Gérard Noiriel résume ce contresens (volontaire ?) sur l'intersectionnalité quand il qualifie le concept de « régression par rapport aux principes fondateurs de la sociologie » (sans pour autant définir ceux-ci clairement) et qu'il assène : « il ne suffit pas de combiner en effet trois entités réifiées pour rendre compte de la complexité des réalités sociales »³ (mais apparemment n'en considérer qu'une, la classe sociale, ne pose pas de problèmes).

Le premier procès de l'intersectionnalité porte ainsi sur son attention, et sa revendication, de prendre en compte de *mauvaises* identités : l'intersectionnalité parle de race et elle parle de genre. Il semble que dans le contexte français, trop souvent encore, toute attention portée aux identités est soupçonnée de donner lieu à l'essentialisation et l'assignation des individus à des catégories jugées douteuses, en particulier pour les identités raciales. En effet, catégoriser en fonction du genre est aujourd'hui la plupart du temps considéré comme acceptable en sciences sociales, même si les prémisses féministes et les exigences analytiques impliquées par ce concept ne sont pas toujours adoptées. Quant à la classe, elle n'est jamais pensée comme relevant également de modes d'identification. C'est plutôt sur l'identité raciale que se concentrent tous les soupçons d'essentialisation, de réification, bref, de mauvaise sociologisation.

Cette suspicion n'est ni étonnante ni singulière : on la retrouve, à des degrés divers, exposée dans les raisonnements des juges et législateur.ices américain.es, français.es ou allemand.es, qui soumettent les catégories raciales à un examen minutieux. Elle fait donc, dans de nombreux contextes académiques et politiques, l'objet de discussions inévitables. Elle prend cependant dans le contexte académique français un sens et un poids politique particuliers en ce qu'elle fait étrangement écho à la croyance en une *colorblindness* réalisée

³ <https://noiriel.wordpress.com>

socialement et au souhait, émis depuis plus de trente ans à plusieurs reprises, et souvent relayé par des chercheur.es en sciences sociales, d'enlever le mot « race » de la Constitution française. Elle s'inscrit ainsi doublement dans une mémoire étrangement biaisée du passé colonial et vichyste qui tente d'effacer la mobilisation de catégorisations raciales et racialisantes dans le droit français, et dans une tentative contemporaine de ne plus jamais, à l'avenir, avoir à penser la question raciale⁴. Reproduire ce tabou dans la recherche, en affirmant sans cesse que toute prise en compte de ces identités constitue une réification dangereuse des catégories sociales, contribue à perpétuer une ignorance, scientifique et politique, sur la façon dont ces identités façonnent les rapports sociaux et les conditions d'existence des individus. Ne pas penser la race, refuser de la nommer, au moment même où de nombreux collectifs dans la société française la revendiquent et tentent de la constituer comme question *politique*, que ce soit à partir de la mémoire de l'esclavage, de la lutte contre l'islamophobie ou de l'identification comme Noir.e ou Afro-descendant.e, est-ce réellement répondre aux impératifs de l'analyse sociologique, sans parler de l'urgence politique qu'il y a à penser les formes d'inégalités qui découlent des processus de racialisation ?

Bien sûr, comme toute catégorie analytique qui vise à éclairer une réalité empirique, et à la styliser, le concept de race doit être défini, avec rigueur, et sa définition doit répondre à un objectif d'explication de la réalité plutôt qu'à une analyse purement politique. En revanche, disqualifier *a priori* l'usage conceptuel de cette catégorie, c'est s'engager à ne jamais la découvrir dans le social, se lier les mains, fermer les yeux et boucher ses oreilles face à la possibilité qu'elle puisse se manifester à de multiples niveaux et selon des modalités variables dans la réalité sociale.

Ainsi, la critique de l'intersectionnalité reprend en bonne partie des débats antérieurs qui ont agité le monde académique français, sur les catégorisations ethniques, le concept de race, ou la « discrimination » positive⁵. Elle traduit, une fois de plus, la difficulté pour une partie des chercheur.es en sciences sociales à se détacher d'un discours politique hégémonique qui se dit « républicain » et d'intégrer véritablement à leurs analyses ce que des travaux historiques et sociologiques de plus en plus nombreux montrent de façon toujours plus documentée : la pertinence des catégorisations et identifications raciales dans la société française contemporaine. Celles-ci sont historiques, labiles, dynamiques et produites par des processus sociaux contextuels, mais elles existent bel et bien et ne peuvent être simplement oblitérées de l'analyse sociologique, au risque de faire de la mauvaise sociologie et de reproduire une vision d'État et des élites (blanches et masculines) sur les identités légitimes et celles qui sont illégitimes à s'exprimer dans le débat public.

Le deuxième procès de l'intersectionnalité porte sur le fait qu'elle prendrait *mal* en compte les identités. Selon Gérard Noiriel, elle s'intéresserait à des « identités réifiées » plutôt qu'aux individus. C'est là bien mal connaître ses classiques en la matière ! En effet, ce que l'approche intersectionnelle examine, ce sont des processus sociaux, des logiques de production des hiérarchies et des discriminations. Elle s'intéresse donc aux expériences minoritaires (et non pas identitaires), placées au croisement de plusieurs rapports sociaux de

⁴ Lila Belkacem, Lucia Direnberger, Karim Hammou et Zacharias Zoubir rappellent dans leur contribution les débats du début des années 1990 en France sur l'opportunité de s'affranchir de la « race » dans la constitution. Voir également la contribution de Silyane Larcher qui revient sur la tentative universitaire propre à la France de renvoyer la race à un impérialisme américain, et donc à affirmer une fois encore son caractère exogène à la réalité française.

⁵ Voir le numéro spécial dirigé par Daniel Sabbagh et Shanny Peer, « French Color Blindness in Perspective: The Controversy over “Statistiques Ethniques” », *French politics, Culture and Society*, 26(1):1-6, 2008, avec les articles de Patrick Simon, Georges-Louis Tin, ainsi qu'Alain Blum et France Guérin-Pace.

pouvoir. Et, si cette démarche analyse également la construction des identités au croisement de rapports sociaux multiples, elle le fait par une description des processus, en examinant les modes d'identification, comme le résultat de ces expériences de domination croisée.

On peut illustrer ces prémisses théoriques à partir d'exemples d'analyse intersectionnelle en sociologie. D'abord, l'intersectionnalité met en lumière le type particulier de domination que les membres de groupes situés au croisement de plusieurs rapports de pouvoir subissent. En d'autres termes, être femme et noire, c'est autre chose qu'être une femme blanche ou un homme noir. Ensuite, elle en appelle à sortir d'une lecture strictement arithmétique de la domination pour insister sur les configurations plurielles et toujours contextualisées dans lesquelles classe, race et genre s'articulent. Ainsi, l'intersectionnalité ne pense pas seulement le cumul des désavantages (et des privilèges), elle pense surtout les modalités de leurs articulations contextuelles et elle thématise leurs tensions. À l'instar de ce que les *Slavery Studies*⁶ ont montré dans leur étude de la condition des esclaves dans les plantations sucrières, l'articulation de la race, du genre et de la classe ou du statut produisent une reconfiguration de la domination qui ne s'appréhende pas seulement comme une addition de handicaps pour les femmes ou comme un renforcement du patriarcat en faveur des hommes. Plus proches de nous, les contrôles de police au faciès ou le traitement judiciaire des délits montrent comment, dans certains contextes, des hommes assignés racialement sont particulièrement sanctionnés et discriminés socialement. Le genre masculin n'est donc pas toujours et de manière absolue porteur d'un privilège social.

Une approche intersectionnelle évite ainsi de procéder à des généralisations problématiques qui (re)produisent des marginalisations sociales et historiques des groupes situés à l'intersection de plusieurs rapports de pouvoir qui les oppressent. Elle évite aussi des généralisations abusives des catégories identitaires elles-mêmes. Elle permettrait donc à Gérard Noiriel d'éviter d'écrire, en 2018, après #metoo et deux cent ans d'histoire d'exclusion des femmes de l'espace politique français, et toujours moins de 25 % de présence féminine dans les médias, que « le critère socio-professionnel est le plus déterminant [pour comprendre le fonctionnement de notre société] car c'est celui qui commande en dernière instance l'accès à la parole publique ». En effet, une telle affirmation, oppose « le genre ou l'origine » à la classe sociale, comme s'il n'y avait pas de femmes dans le « populaire » cher à Gérard Noiriel, et que leur genre n'influencerait pas leur accès à la parole publique. C'est bien pour éviter les écueils d'une analyse qui catégorise les groupes selon un seul axe identitaire, un seul rapport de pouvoir – le genre *ou* la classe, la race *ou* la classe – que le concept d'intersectionnalité a été forgé.

Pour celles et ceux qui en douteraient encore, faisons un petit rappel sur l'histoire de ce concept. Traduction scientifique de la réflexion menée sur le plan militant par les féministes afro-américaines et chicanas, qui pointaient le « biais blanc de classe moyenne » du féminisme⁷ et introduisaient ainsi la question de la représentation politique de celles pour lesquelles la domination subie se trouve au croisement de plusieurs rapports de pouvoir, le terme d'intersectionnalité est forgé et développé par la juriste Kimberlé W. Crenshaw d'abord

⁶ Voir notamment Angela Davis, « Reflections on the Black Woman's Role in the Community of slaves », *Black Scholar*, 13, 2, 1972, p. 81-100 et *Women, Race and Class*, New York Random House, 1981, en particulier le premier chapitre « The Legacy of Slavery Standard of a New Womanhood ». L'ouvrage d'Angela Davis est traduit en français sous le titre *Femmes, race et classes*, Paris, Des femmes, 1983. Voir aussi Deborah Gray White, *Ar'n't I A Woman ? Female Slaves in the Plantation South*, New York, Norton, 1985

⁷ Ce texte est consultable sur internet : <http://circuitous.org/scraps/combahee.html>

Une traduction française est disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/cedref/415>

dans deux textes, l'un paru en 1989 et l'autre en 1991. D'autres termes, qui précèdent ou accompagnent celui d'intersectionnalité, conceptualisent une idée similaire : celle d'une « matrice de domination » (Patricia Hill Collins⁸), ou, dans le contexte français, celui de consubstantialité des rapports de pouvoir (le travail de Danièle Kergoat sur l'imbrication genre et classe mais aussi sur la façon dont le sort réservé aux ouvriers algériens, remet en cause l'homogénéité de la classe ouvrière⁹). Sans ériger Kimberlé Crenshaw en référence unique, car la généalogie intellectuelle de l'intersectionnalité est plus complexe¹⁰, revenir sur ses deux textes permet de rappeler les prémisses conceptuelles de la notion.

Dans le premier texte¹¹, moins connu et peu cité en France, l'argument principal est le suivant : « les femmes noires sont parfois exclues de la théorie féministe et du discours antiraciste parce que l'une comme l'autre sont élaborés sur un ensemble d'expériences séparées qui ne reflète pas de manière précise les interactions qui existent entre la race et le genre » (p. 140 ; nous traduisons). En ce sens, les discours et les pratiques militantes ou politiques qui visent à l'émancipation sont aussi en bonne partie aveugles à la structure de la domination qu'elles (re)produisent en ne prenant pas en compte les groupes qui font une expérience de la domination à l'intersection de ces catégories. Ériger l'expérience des « dominants au sein du groupe dominé », celles et ceux qui sont privilégié.e.s au regard d'un axe de domination, comme exemplaire et représentative occulte donc les expériences (et les intérêts politiques) de celles et ceux qui ne bénéficient d'aucun privilège social.

Dans le deuxième¹², souvent cité (à tort donc) comme le texte où elle forge la notion d'intersectionnalité, Crenshaw poursuit son analyse des catégorisations juridiques sur lesquelles l'action publique repose, mais en l'enrichissant de l'examen critique des identités univoques et dominantes affirmées par les mouvements sociaux. Elle prend alors le cas des violences conjugales faites aux femmes africaines-américaines pour montrer qu'elles se trouvent au croisement du racisme et du sexisme et que, dans la majorité des cas, elles ne sont prises en compte ni par le discours antiraciste ni par le discours féministe. Elle critique ainsi le point aveugle de ce qu'elle appelle les politiques de l'identité – c'est-à-dire les discours et les programmes qui visent à lutter contre le racisme ou le sexisme. Ce n'est pas tant l'incapacité de ces « *identity politics* » à dépasser la différence qui pose problème, comme on aime habituellement à le souligner, mais c'est au contraire précisément parce qu'elles éludent les différences qui traversent le groupe des femmes qu'elles sont problématiques et critiquables. L'auteure invite aussi à interroger l'essentialisme des catégories de l'action publique sur lesquelles s'appuient ces politiques de l'identité. La principale conséquence de cette réification des identités est de rendre impossible la prise en compte de l'intérêt des personnes qui font partie de catégories qui ne sont jamais pensées comme sécantes.

⁸ Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, 1st Edition, Boston: Unwin Hyman, 1990.

⁹ Voir notamment Danièle Kergoat, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012, où les principaux articles de la sociologue sur la question ont été regroupés.

¹⁰ Ange-Marie Hancock, *Intersectionality: an Intellectual History*, Oxford: Oxford University Press, 2017.

¹¹ « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex. A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, n° 1, 1989, p. 139-167. Ce texte est consultable à l'adresse suivante :

<http://chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1052&context=uclf>

¹² « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color », *Stanford Review of Law*, 43(6), 1991, p. 1241-1299. « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur », *Cahier du genre, Féminisme(s), penser la pluralité*, n° 39, 2005, p. 51-82 (traduction française Oristelle Bonis).

Avec l'intersectionnalité, on est donc loin d'une réification des identités, et plutôt dans une critique de cette réification, l'analyse portant sur des expériences de discriminations et la condition *minoritaire* qui en découle. En outre, les deux textes cités ont suscité des débats critiques au sein des études féministes comme des *Critical Race studies*¹³. La principale attaque portée aux analyses de Crenshaw leur reproche leur caractère abstrait faisant justement encourir le risque de rigidifier les situations intersectionnelles ; ce dont Crenshaw se défendra dans plusieurs de ses textes ultérieurs en rappelant la nécessité de contextualiser et d'historiciser l'analyse intersectionnelle¹⁴.

En sociologie, de nombreux travaux ont enrichi l'analyse intersectionnelle sur le plan méthodologique et conceptuel. Par exemple, les travaux de Candace West et Sarah Fenstermaker¹⁵ s'appuient sur une démarche ethno-méthodologique pour saisir à un niveau microsociologique et de manière dynamique l'actualisation située des assignations de race, de genre et de classe. Dans la même veine, Julie Bettie montre pour sa part comment, dans le contexte étatsunien, la renégociation de l'identité de classe passe pour des jeunes filles mexicaines par un jeu qui renforce les codes genrés et racialisés¹⁶. En articulant arguments théoriques et enquêtes empiriques, l'anthropologue Mara Viveros Vigoya s'appuie sur le *Black Feminism* et les épistémologies décoloniales pour interroger la construction des masculinités au croisement de formes plurielles de domination (sociale, raciale et sexuelle)¹⁷. La méthode ethnographique a pu servir à contextualiser davantage la forme prise par l'imbrication de la classe, de la race et du genre. Elle permet d'interroger la modalité même de l'articulation en montrant comment le jeu qui existe entre ces différents principes de hiérarchisation peut aller dans le sens d'une mise-en-porte-à-faux, d'une hyperbolisation ou d'une euphémisation, sachant que ces processus peuvent varier pour une même personne selon les interactions¹⁸. En sociologie, l'approche intersectionnelle permet donc d'entrer dans la fabrique des processus qui façonnent les expériences et les identités et de prendre en compte la manière dont ils s'articulent.

Troisième, mais certainement pas le dernier, procès fait à l'intersectionnalité : elle privilégierait le genre et la race sur la classe sociale. Ainsi Gérard Noiriel affirme que « surtout préoccupés par les discriminations liées au genre et à la race, [les adeptes de « l'intersectionnalité »] ont rajouté tardivement la classe, mais sans en faire un véritable enjeu de luttes ». Là encore, c'est bien méconnaître l'histoire du concept et la littérature qui s'en revendique. On peut citer l'ouvrage d'Angela Davis *Women, Race and Class* publié en 1981 (ce qu'on peut difficilement qualifier de tardif) qui figure parmi les ouvrages de référence dans le champ de l'intersectionnalité, ou encore celui de Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought* (1990) dans lequel la classe joue également un rôle central, ou encore le recueil de

¹³ Voir notamment le texte de Candace West et Sarah Fenstermaker, « Doing Difference », *Gender and Society*, 9(1), 1995, p. 8-37. Ce texte a été traduit en français par Laure de Verdalle et Anne Revillard, « "Faire" la différence », *Terrains et Travaux*, n° 10, 2006, p. 103-136. Il a été par la suite à son tour critiqué par P. Hill Collins, L. A. Maldonado, D. Y. Takagi, B. Thorne, L. Weber et H. Winant, « Symposium on West and Fenstermaker's "Doing difference" », *Gender and Society*, 9 (4), 1995, p. 491-506.

¹⁴ Sumi Cho, Kimberlé Crenshaw et Leslie McCall, « Toward a Field of Intersectionality Studies: Theory, Application and Praxis », *Signs*, 38(4), 2013, p. 785-810.

¹⁵ Candace West et Sarah Fenstermaker, *art. cit.*

¹⁶ Julie Bettie, « Women without Class: Chicas, Cholas, Trash, and the Presence/Absence of Class Identity », *Signs*, 26(1), 2000, p. 1-36 et « Class Dismissed? Roseanne and the Changing Face of Working Class Iconography », *Social Text*, 45(4), 1995, p. 125-149.

¹⁷ Mara Viveros Vigoya, *Les Couleurs de la masculinité. Expériences intersectionnelles et pratiques du pouvoir en Amérique du Sud*, Paris, La Découverte, 2017.

¹⁸ Sarah Mazouz, « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation plurielle des modes d'assignation », *Raisons politiques*, n° 58, 2015, p. 75-89.

Cherríe Moraga et Gloria Anzaldúa *This Bridge Called my Back* (1981 également). En effet, nombre de féministes de couleur se revendiquent dans les années 1980 du marxisme et la classe constitue un élément central de leurs analyses. Mais la lecture de ces textes fondateurs de l'approche intersectionnelle qui atteste de la centralité de la classe dans cette analyse changerait-elle la position des détracteur.rices de l'intersectionnalité ? Probablement pas, ni d'ailleurs la lecture de travaux récents sur la France utilisant cette approche¹⁹. Car, la délégitimation du concept exprime plutôt le refus du postulat scientifique et politique sur lequel l'approche intersectionnelle se fonde, à savoir que l'analyse des rapports de pouvoir et leur critique ne sauraient accorder *a priori* le primat à la classe sociale.

En effet, loin d'imposer la priorité, dans l'analyse scientifique et politique, à un rapport social sur les autres en tout temps et en tous lieux, l'intersectionnalité pointe le fait que tout rapport social est fondamentalement articulé avec d'autres. Elle montre ainsi que les modalités de cette articulation et ses conséquences – en matière de privilèges absolus ou relatifs, quant à la marginalisation et à l'exploitation – sont fondamentalement historiques, et donc variables. L'articulation entre classe et race n'a pas le même sens et les mêmes effets sociaux dans des sociétés post-coloniales d'immigration et des sociétés post-esclavagistes. L'articulation entre genre et race ne s'élabore pas de la même façon pour des femmes noires, maghrébines, asiatiques ou blanches qui ne sont pas soumises – dans l'espace public, au travail ou à l'école – à des injonctions à la respectabilité similaires ni à des formes de discriminations comparables, et cela varie bien évidemment aussi en fonction de leur classe sociale. Pour penser ces articulations, l'intersectionnalité, on l'a dit, refuse une logique de cumul simple des désavantages pour privilégier l'analyse de processus sociaux dynamiques. Par exemple, pour reprendre un cas observé sur l'un de nos terrains d'enquête, une jeune femme d'origine antillaise, fonctionnaire de catégorie A dans une préfecture pourra subir de la part de ses collègues des remarques relevant de l'expression d'un racisme ordinaire d'autant plus fort qu'elle est jeune, d'origine bourgeoise et détentrice d'un poste de responsabilité, ce qui paraît dissonant aux yeux de celles et ceux qui l'assignent racialement. Mais, l'articulation de ces mêmes caractéristiques peut prendre un autre sens social et jouer en sa faveur quand, par exemple, elle se retrouve face à de représentant.e.s d'associations antiracistes ou de défense des étranger.e.s pour qui son âge et le fait d'être une femme noire font oublier son appartenance à l'administration préfectorale²⁰.

La notion d'intersectionnalité vise donc à analyser comment *selon les contextes*, la classe, ou la race, ou le genre ou la catégorie de sexualité ou encore l'âge jouent un rôle déterminant dans la forme que la configuration particulière d'un rapport de pouvoir peut prendre. Un énoncé que toute personne n'appartenant pas à un groupe majoritaire et privilégié peut comprendre car il ou elle en a fait l'expérience. L'intersectionnalité est donc porteuse d'une exigence conceptuelle forte : rendre compte de la complexité et du caractère historique des rapports sociaux.

¹⁹ Voir par exemple, parmi un ensemble de plus en plus fourni de travaux, Fatima Ait Ben Lmadani « Dynamiques du mépris et tactiques des "faibles". Migrantes âgées marocaines face aux institutions d'action sociale », *Sociétés contemporaines*, 70, 2008 p. 71-93, Martina Avanza et Magali Della Sudda. « "Ripostes catholiques" Recherches contemporaines sur les mobilisations conservatrices autour de questions sexuelles », *Genre, sexualité & société*, n°18, 2017, Nassima Moujoud, « Genre et migration de femmes seules. Entre androcentrisme et prisme de « la culture d'origine », *NAQD*, n°28, 2010, p. 55-75, Silyane Larcher, « "Nos vies sont politiques !" L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire », *Participations*, vol. 19, 2017, p. 97-127.

²⁰ Sarah Mazouz, *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, Lyon, ENS Éditions, 2017, p. 81-89.

Sur le plan de l'action politique, elle est tout aussi exigeante car elle pointe et *dénonce* les marginalisations politiques que toute volonté de prioriser un rapport social – en général la classe – sur d'autres rapports sociaux et d'autres luttes produit. Elle exige de repenser continuellement les possibilités et les formes d'alliances entre groupes soumis à des rapports de pouvoir. Loin de tout monisme qui ferait prévaloir la race sur la classe, l'approche intersectionnelle offre plutôt une complexification de l'analyse des régimes d'oppression et donne, sur le plan pratique, la possibilité de construire, avec un souci d'égalité et de réciprocité, des causes communes. En d'autres termes, l'approche intersectionnelle refuse de prioriser la classe. Et c'est précisément sur ce point que notre désaccord se noue avec les tenants d'une hiérarchie des luttes où la question de la classe sociale prévaudrait sur d'autres expériences minoritaires.

Le passage en revue des différents procès faits à l'intersectionnalité, et des stratégies de disqualification qui y sont afférentes montre qu'on est bien loin d'un véritable débat théorique et scientifique. Alors même qu'il existe un débat au sein des études féministes, des études critiques de la race, en sociologie et en science politique sur la manière de rendre opératoire le potentiel heuristique de cette notion²¹, les termes du débat posés dans le contexte français n'y contribuent pas. Ils sont le symptôme d'une résistance à prendre en compte la race dans l'analyse sociologique et d'un désir d'imposer une hiérarchie des dominations qui privilégierait la classe. Toutefois, l'enjeu qui se noue autour de l'intersectionnalité dans le contexte français ne s'arrête pas là. En effet, ce refus magistral de prendre connaissance des textes qui définissent cette approche et son apport aux sciences sociales, ou de considérer comme potentiellement intéressant, important et légitime de tenir compte de différentes catégorisations sociales dans l'analyse sociologique, traduit un impensé plus grave dans une partie des sciences sociales françaises qui relève de la réflexion – et de la réflexivité – épistémologique.

2/ Epistémologies du point de vue, de l'ignorance et du surplomb

La résistance à l'adoption de l'intersectionnalité, comme, en son temps, celle à l'utilisation du concept de genre²² invite à avancer l'hypothèse d'une résistance proprement épistémologique. En effet, les théorisations de l'intersectionnalité, en tant que théorisations féministes, participent d'une épistémologie commune, l'épistémologie du point de vue, qui problématise le lien entre objets de savoirs et sujet producteur de connaissance. Cette tradition n'a jamais trouvé un écho réel au sein des sciences sociales françaises, alors même qu'elle pose des questions épistémologiques et politiques cruciales.

Les épistémologies du point de vue empruntent tout d'abord au marxisme et au féminisme pour repenser ce qu'est l'objectivité, le rapport entre science et pouvoir et les conditions de production d'un savoir vrai sur le monde²³. Au féminisme, les épistémologies du point de vue

²¹ Voir par exemple Ange-Marie Hancock « When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition : Examining Intersectionality as a Research Paradigm », *Perspectives on Politics*, 5(1), 2007, p. 63-79, Nira Yuval-Davis, « Intersectionality and Feminist Politics », *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 2006, p. 193-209, ou Jennifer Nash « Re-thinking Intersectionality », *Feminist Review*, 89, 2008, p 1-15.

²² Cornelia Möser, *Féminismes en traductions*, Paris, Éditions archives contemporaines, 2013

²³ Sandra Harding, *The Science Question in Feminism*, Ithaca, Cornell University press, 1986, et « Rethinking Standpoint Epistemology: What Is “ Strong Objectivity” ? », in Sandra Harding, Linda Martín Alcoff et Elizabeth Potter (dir.) *Feminist Epistemologies*, New York, Routledge 1993. Pour une introduction à ce concept, voir également Sandra Harding, *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*, New York, Routledge, 2004.

empruntent le constat de l'absence des femmes comme *objets* de connaissance – nous sommes dans les années 1970 – absence qui est le symptôme d'une épistémologie défaillante²⁴. Au marxisme, elles empruntent l'idée que l'expérience vécue et matérielle (et non l'identité !) façonne un point de vue épistémologique spécifique sur le monde et les relations sociales. Nancy Hartsock s'inspire ainsi de sa lecture de Marx pour affirmer que l'expérience vécue est caractérisée par des relations de domination (en particulier le capitalisme et le patriarcat, mais pas seulement) qui influencent et forment de façon opposée la vision du monde des groupes parties prenantes de ces relations de pouvoir²⁵. La vision du monde promue par les personnes en position dominante est toujours partielle car elle vise à la légitimation des rapports de domination. Celle des dominé.es ne peut devenir autonome qu'à travers une lutte collective qui peut, elle, produire un savoir véritable sur la nature des rapports de domination. À noter ici qu'il n'y a donc pas automatiquement un point de vue subalterne qui serait porteur, intrinsèquement, de savoirs plus *vrais*, mais plutôt la nécessité de produire une capacité d'analyse collective qui *prend le point de vue des dominé.es*, et qui fait donc une large part à leurs expériences. Il s'agit ainsi de partir des points de vue des personnes marginalisées, toujours déjà multiples, pour poser des questions plus importantes et plus pertinentes sur le monde. Le savoir n'est pas individuel, il doit être, selon Sandra Harding, collectivement produit, par une communauté capable de représenter cette diversité des points de vue. En effet, dans l'épistémologie objectiviste qu'elle critique, quand le ou la chercheur.e croit pouvoir s'émanciper de sa position sociale pour prendre un point de vue « de nulle part », il ou elle s'assure simplement que ses préjugés et ses croyances seront directement importés dans les résultats de sa recherche. Si, qui plus est, son point de vue et ses expériences sociales de privilégié.e sont partagés par toute la communauté scientifique dont il ou elle fait partie... alors ses préjugés deviennent indélogeables de la culture scientifique dominante²⁶. Pour Harding, un sujet qui postule sa capacité à éliminer *toutes* les valeurs et croyances de son raisonnement, sans pour autant encourager la réflexivité sur sa propre position sociale ne peut produire qu'une objectivité faible. Le sujet savant de l'épistémologie du point de vue est au contraire un sujet qui pratique une « réflexivité forte » car il s'agit d'un sujet collectif et hétérogène (il faut ainsi partir *des vies des femmes* au pluriel plutôt qu'au singulier) qui rend compte de sa localisation sociale et qui est de même *nature* que l'objet qu'il étudie, partie prenante du monde lui aussi. Bien sûr, des variations existent dans les épistémologies féministes du point de vue, cependant elles partagent toutes la prémisse que *tout* savoir est produit de façon socialement située, *et* qu'il existe une *multiplicité* de savoirs situés²⁷ : personne ne peut occuper toutes les positions sociales à la fois, ni fournir l'ensemble des représentations valides et vraies sur le monde.

C'est donc bien une attaque en règle de l'idée d'objectivité comme détachement, point de vue « hors » du social et capable de l'embrasser dans sa totalité d'un seul regard, que l'épistémologie du point de vue propose. Mais cette critique, déjà ancienne, a-t-elle jamais traversé l'Atlantique ? Dans quel univers épistémologique vivent aujourd'hui les sciences sociales françaises ? Il semble que depuis Jean-Claude Chamboredon, Pierre Bourdieu et

²⁴ Dorothy E. Smith, « Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology », *Sociological Inquiry*, 44(1), 1974, p. 7-13.

²⁵ Nancy Hartsock, *Money, Sex and Power : Toward a Feminist Historical Materialism*, Longman, 1983 et « The Feminist Standpoint: Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism » in Sandra Harding et Merrill Hintikka (dir.) *Discovering Reality: Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology, and Philosophy of Science*, Dordrecht, Reidel, 1983.

²⁶ Sandra Harding, « Rethinking Standpoint Epistemology... », *art. cit.*

²⁷ Susan Hekman, « Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 22(2), 1997, p. 341-365.

Jean-Claude Passeron²⁸, la réflexion épistémologique sur la production de savoirs dans les sciences sociales reste prisonnière, en tout cas pour une bonne partie de la sociologie française qui se situe dans le sillon de ces auteurs, d'un débat sur l'objectivité et la possibilité pour elle de prétendre au statut de science²⁹. En effet, *Le Métier de sociologue* comme *Le Raisonnement sociologique* visent principalement à démontrer que le raisonnement sociologique rompt avec le sens commun, dans la pure tradition durkheimienne, et doit donc se défendre contre ce dernier tout en affirmant son objectivité.

Cette approche n'est pas démentie par Bourdieu. Quand il se penche sur la question de la relation entre sujet savant et objet de savoir, il le fait pour affirmer que l'exercice de réflexivité sociologique doit permettre au sociologue de rompre avec son point de vue (plutôt que de l'utiliser à des fins de production de savoir). Bourdieu rejoint donc l'épistémologie marxiste en ce qu'il postule que la vérité des relations sociales et des institutions est avant tout cachée – par la *doxa*, et maintenue – par l'*illusio*. Mais il postule que le sociologue peut dévoiler cette vérité par la critique et par la réflexivité³⁰, plutôt que par la constitution d'un point de vue autonome collectif fondé sur l'expérience de la domination. Ainsi, en pratiquant « l'objectivation participante », en objectivant sa propre relation à son objet de recherche, le sociologue pourrait-il (elle ?) contrôler et maîtriser son rapport subjectif à son objet. La question de l'expérience comme point de vue n'est pas absente chez Bourdieu puisqu'il critique la façon dont l'expérience scholastique éloigne les chercheur.es de leur objet et du sens pratique qu'il a pour les personnes concernées. Toutefois, la thématization de l'articulation entre expérience et production de connaissance s'arrête là et Bourdieu promeut clairement l'idée que l'objectivité, en tant que point de vue *non-situé*, est possible et souhaitable. Aussi l'objectivation sociologique peut-elle se substituer à la production collective d'un savoir autonome sur le monde à partir du point de vue des dominé.es et, par conséquent, légitimer la position de surplomb magistral du sociologue – même quand il démontre la meilleure volonté d'adopter une posture pratique et non scholastique.

C'est directement contre l'idée que l'objectivité existe en-dehors des points de vues situés que l'épistémologie du point de vue s'est construite. Si elle a, en France, été relayée et adoptée dans les études des sciences et des techniques, son potentiel épistémologique et politique y a malheureusement été circonscrit, ne suscitant que rejet, et non discussion, dans les autres domaines des sciences sociales. C'est cet héritage que nous payons aujourd'hui dans le débat sur l'intersectionnalité, à savoir une incapacité et un refus de penser l'articulation entre expérience sociale et production de savoirs, qui se présentent sous les beaux habits de l'objectivation sociologique.

Une telle position de surplomb et d'extériorité révèle ce que le fait d'occuper une position de dominant.e autorise à ignorer. Elle procède de l'un des types de ce que Shannon Sullivan et

²⁸ Jean-Claude Chamboredon, Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris : Mouton & cie, 1983, et Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan 1991.

²⁹ Au contraire de la France, on trouve un certain respect de la diversité épistémologique en sciences sociales aux États-Unis (y compris dans les commissions de recrutement et d'évaluation des projets de recherche), qui accorde droit de cité à l'épistémologie du point de vue. Voir Grégoire Mallard, Michèle Lamont et Joshua Guetzkow, « Fairness as Appropriateness: Managing Epistemological Differences in Peer Review », *Science, Technology and Human Values*, 34(5), 2009, p. 573-606.

³⁰ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raison d'agir, 2001, et « l'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150, 2003, p. 43-57.

Nancy Tuana conceptualisent comme les épistémologies de l'ignorance³¹. En s'inscrivant dans la droite lignée des épistémologies du point de vue, cette notion d'épistémologie de l'ignorance s'attache en effet à montrer comment la constitution des épistémologies relève de logiques racialisées. Elle intègre en outre les apports des travaux ayant élaboré le concept de *whiteness* qui proposent de renverser la perspective dans l'étude des processus de racialisation en s'intéressant aux membres du groupe majoritaire. Une des dimensions heuristiques de ce changement de perspective est de montrer comment la blanchité est produite comme un statut qui amène à se croire exonéré de la racialisation et fondé à assigner racialement les membres de groupes qui, selon les contextes et les moments historiques, incarnent une altérité radicale. En ce sens, la posture de surplomb est constitutive de la blanchité puisque l'un des privilèges que ce statut octroie est de croire qu'on incarne l'universel quand les membres des groupes racialisés sont censés être irrémédiablement liés à leur point de vue particulier. Si les études sur la blanchité mettent en lumière l'articulation entre des formes d'universalisme abstrait et des gestes d'essentialisation et de particularisation de la différence, elles permettent aux différent.e.s contributeur.trices de l'ouvrage dirigé par Sullivan et Tuana de montrer comment sur le plan épistémologique le surplomb se réalise également en ignorance.

Plus fondamentalement, la notion d'épistémologie de l'ignorance nous renseigne sur le type même d'ignorance dont il s'agit. Il n'est en effet pas question ici de lacunes ou d'une méconnaissance auxquelles il est possible de remédier, mais bien plutôt d'un geste actif de ne pas tenir compte de savoirs constitués à partir des expériences minoritaires. En ce sens, les épistémologies de l'ignorance se fondent sur l'occultation et la disqualification d'analyses et de conceptualisation recelant une dimension insurgée ou indisciplinée, porteuse de menace pour l'ordre établi et les positions de pouvoir acquises.

Et c'est bien là le problème avec la manière dont le débat académique français se saisit de la notion d'intersectionnalité. Notre désaccord ne porte bien évidemment pas sur le fait de critiquer la notion d'intersectionnalité. Tout concept peut et doit être critiqué, et l'approche qui en découle évolue au gré de débats souvent contradictoires. En revanche, ce que nous trouvons problématique et préjudiciable à un vrai débat intellectuel, c'est de présenter comme plus soucieuse d'égalité une posture de surplomb qui tente de rendre légitime une politique d'ignorance des privilèges de celui qui l'énonce et invisibles des expériences minoritaires dans leur pluralité et leur complexité. Et cela au mépris de tout ce que les épistémologies féministes et marxistes du point de vue nous ont appris. Nous refusons un discours qui sous couvert de scientificité et d'universalité est en fait celui de privilégiés qui voient dans la montée d'autres formes de problématisation du social une menace pour leur position scientifique et académique, et ce dans un contexte de réduction drastique du nombre de postes non-précaires en sciences sociales dans l'université française.

3/ Expériences et savoirs minoritaires : pour une politique de la présence dans le monde académique

Gérard Noiriel explicite une position de concurrence thématique dans l'accès aux postes quand il écrit en ouverture de son texte que les recrutements à l'université française marginalisent les travaux sur les classes populaires au profit des recherches portant sur les minorités. Il est bien sûr capital de continuer à travailler sur les classes populaires, mais il est grand temps de prendre acte que les recherches qui renouvellent ce champ sont celles qui

³¹ Shannon Sullivan et Nancy Tuana (dir.) *Race and Epistemologies of Ignorance*, New York, State University of New York Press, 2007.

intègrent le genre, la sexualité et la race à leur analyse et examinent les modes d'imbrication de ces principes sociaux de hiérarchisation³².

Quant aux recrutements, Gérard Noiriel a-t-il simplement passé en revue les fléchages de postes dans les universités françaises et au CNRS ces dix dernières années en sciences sociales ? A-t-il pris le temps de considérer la vitesse avec laquelle des chercheur.se.s parviennent à être recruté.e.s à des postes de titulaires selon qu'ils et elles travaillent sur des objets conçus comme légitimes au sein de l'institution universitaire française, au premier rang desquels se trouve l'étude des classes populaires, ou qu'ils et elles choisissent de d'appréhender ces mêmes classes populaires de manière intersectionnelle ? Bien trop souvent encore les travaux qui portent sur les processus de racialisation ou qui intègrent cette dimension du social à d'autres sont accueillis avec suspicion ou méfiance. Et il n'est pas rare quand on mobilise ce type d'analyse de s'entendre dire qu'on plaque sur la France des analyses qui vaudraient uniquement pour les États-Unis.³³

Nous pensons donc au contraire que l'université française manque encore cruellement de postes portant sur les questions minoritaires et qu'elle est encore malheureusement beaucoup trop monochrome. Ces attaques répétées qui font de l'approche intersectionnelle la source de tous les problèmes scientifiques et politiques actuels sont une façon pour des chercheur.es qui occupent une position établie au sein de l'institution universitaire de camoufler leur propre responsabilité dans la double faillite que nous connaissons actuellement en France : celle d'une incapacité à penser les questions minoritaires autrement que sous l'anathème du communautarisme et celle d'un refus de soutenir au sein de l'université une politique de la présence pour les membres de groupes minorisés aux expériences porteuses de perspectives intellectuelles dont le débat actuel a fort besoin.

Si l'on souhaite sortir de ces discussions stériles, il est donc grand temps de chiffrer la réalité pour voir dans quelle proportion les membres des groupes soumis à des assignations raciales accèdent à des postes de titulaires³⁴. Nous pensons qu'il est également urgent de lancer une politique de recrutement active visant à corriger ces inégalités et à promouvoir les questions minoritaires et les outils théoriques nés à la confluence des expériences politiques et de la recherche. Cela permettrait sans doute, comme on le voit avec l'institutionnalisation relative des études de genre, de donner toute sa place à un geste intellectuel – celui d'être

³² En France on peut par exemple mentionner entre autres : Christelle Avril, *Les Aides-à-domicile un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014 ; Sarah Fila-Bakabadio et Giulia Bonacci, *Musiques populaires : usages sociaux et appartenance*, Paris, EHESS, 2003 ou encore Julien Talpin, Julien O'Miel et Frank Frégosi (dir.), *L'Islam et les cités. L'engagement musulman dans les quartiers populaires*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2017 ainsi que l'ensemble des enquêtes et travaux réalisés dans le cadre du programme EODIPAR (Expériences des discriminations, participation et représentation), financé par l'ANR.

³³ Argument forgé déjà par Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, à propos de la comparaison États-Unis/Brésil. Si les deux auteurs ne nient pas l'important d'étudier « l'ordre ethnoracial » de chaque société, ils fustigent l'idée que la dichotomie noirs/blancs s'appliquerait de façon similaire à d'autres contextes, et laissent entendre que la violence qui caractérise les rapports raciaux américains est spécifique et que l'ordre « ethnoracial » d'autres sociétés implique des rapports plus pacifiés. Les États-Unis sont donc érigés en contre-exemple, contre modèle, et il est ainsi suggéré que les outils conceptuels qui y sont forgés ne s'appliquent pas au-delà de ce cas. Voir Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant « Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 121-122, mars 1998, pp. 109-118

³⁴ Le conseil scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS, prenant récemment conscience de l'enjeu, a adopté en octobre 2018 une recommandation sur les inégalités et discriminations, en proposant la création d'une *Mission pour la place des minorités visibles et l'égalité des chances* au sein de l'institution.

capable de mettre en perspective sa propre expérience à l'aune de celles que d'autres font – et à une posture d'inquiétude réflexive, qui amène à interroger constamment la position de pouvoir que l'on est susceptible d'occuper.

En d'autres termes plutôt que de rejeter l'intersectionnalité, c'est bien son pouvoir de remise en cause et sa capacité à pointer les aveuglements majoritaires qu'il faut défendre et affirmer à l'heure qu'il est, pour mieux regarder en face les apories du monde académique français et montrer qui ses mécanismes de recrutement et de promotion continuent de privilégier et quelles formes d'inégalités il reconduit encore. On peut ainsi s'inspirer de l'analyse de Patricia Hill Collins, sociologue, ancienne présidente de l'Association Américaine de Sociologie et féministe africaine-américaine. Se situant dans l'approche intersectionnelle qu'elle a elle-même largement contribué à forger, elle rappelle en effet que sa capacité, en tant que chercheuse et théoricienne, à analyser la condition des femmes noires aux États-Unis dépendait fortement de ses propres conditions historiques d'existence. Elle explique comment son positionnement personnel et politique comme afro-féministe lui a permis de théoriser l'ensemble des expériences hétérogènes faites par ces femmes. Dans un regard réflexif sur sa position académique, Hill Collins revient sur les deux éléments qui ont rendu son travail possible au tournant des années 1980-1990 : le développement des mouvements afro-féministes depuis les années 1960 dans l'espace politique contestataire états-unien, et l'institutionnalisation dans les années 1980 de départements et de programmes d'études africaines-américaines, d'abord dans les universités historiquement noires (*Black Colleges*) puis dans de nombreuses autres universités aux États-Unis. *Qui* nos institutions académiques accueillent-elles et *quels savoirs* valorisent-elles et font-elles éclore sont donc deux questions indissociables. Et ce n'est qu'en tentant d'y répondre et en donnant toute sa place à des travaux potentiellement porteurs de transformation sociale pour les groupes marginalisés que l'enseignement supérieur et la recherche pourront continuer de jouer un rôle politique et social en France, car elles produiront une recherche scientifique qui renouvelle notre compréhension du monde social et le donne à voir dans sa complexité.